



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des membres			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
27	27	14	27

Séance du vendredi 5 juin 2026
à 18h00

Date de la convocation : le 29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Éric GARCIN.

Etaient présents : Valérie TORCOL, Elena SENANTE, Marie-Dominique GONCE, Anne DE LAURADOUR, Frédéric ASTICH-BARRÉ, Bernard JOURDAN, Yves WARNIER, Sandrine MOUTON-PLOUHINEC, Frédéric RACINE, Rémi CABON, Christine ROUX, Vincent BOUSQUET, Charlotte BOULAY,

Bons de pouvoir : Jacques CHERICI à Anne DE LAURADOUR, Olivier RADAKOVITCH à Bernard JOURDAN, Benoît LEBRE à Marie-Dominique GONCE, D. Stéphane ROYO à Vincent BOUSQUET, Alain RHONÉ à Yves WARNIER, Martine MONTEIL-HERZOG à Christine ROUX, Gérard POUPARD à Frédéric RACINE, Nathalie ZOCCOLA à Frédéric ASTICH-BARRÉ, Gilles GAUDIN à Eric GARCIN, Daria DESGRANDCHAMPS à Valérie TORCOL, Marie VIALA à Elena SENANTE, Romain MORELLO à Sandrine MOUTON-PLOUHINEC et Justine VANDERMERSCH à Charlotte BOULAY,

Secrétaire de séance : Madame Christine ROUX,

N°63_DEL_2026 OBJET : Délibération portant désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

VU le code électoral et notamment l'article R 131,

VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges sénatoriaux pour l'élection des sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral du 27 avril 2026 portant indication du nombre des délégués et des suppléants à désigner et à élire en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026,

Le Conseil Municipal est convoqué impérativement le vendredi 5 juin 2026 afin de désigner ses délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, les délégués sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle, à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, sur la base de listes paritaires.

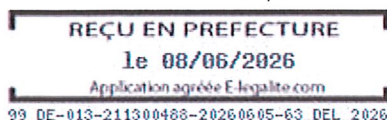
Dans les communes de moins de 9000 habitants, le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal résultant des dernières élections, soit 15 délégués pour la commune de JOUQUES. Le nombre de suppléants est de 5.

Les listes présentées pour JOUQUES devront donc comporter 20 noms en respectant la parité.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément, sur une même liste.

Tout conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants. Les listes peuvent être complètes ou incomplètes.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir procéder à l'élection des délégués, conformément à l'arrêté préfectoral du 27 avril 2026,



Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants.

Pour cette élection, le Conseil Municipal est présidé par Monsieur le Maire qui constitue le bureau électoral avec Madame Elena SENANTE et Madame Charlotte BOULAY, comme membres les plus jeunes du conseil, et Madame Marie-Dominique GONCE et Madame Anne DE LAURADOUR, comme membres les plus âgés du conseil municipal.

Madame Christine ROUX est désignée comme secrétaire du bureau.

Sont candidats 1 liste : Liste « JOUQUES »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère :

A l'issue du premier tour de scrutin, la liste « JOUQUES » obtient 27 VOIX,

Sont élus :

Délégués :

M. Eric GARCIN	Liste « JOUQUES »	Délégué
Mme DE LAURADOUR Anne	Liste « JOUQUES »	Délégué
M. CHERICI Jacques	Liste « JOUQUES »	Délégué
Mme VIALA Marie	Liste « JOUQUES »	Délégué
M. RACINE Frédéric	Liste « JOUQUES »	Délégué
Mme GONCE Marie-Dominique	Liste « JOUQUES »	Délégué
M. CABON Rémi	Liste « JOUQUES »	Délégué
Mme TORCOL Valérie	Liste « JOUQUES »	Délégué
M. JOURDAN Bernard	Liste « JOUQUES »	Délégué
Mme BOULAY Charlotte	Liste « JOUQUES »	Délégué
M. WARNIER Yves	Liste « JOUQUES »	Délégué
Mme SENANTE Elena	Liste « JOUQUES »	Délégué
M. ASTICH-BARRE Frédéric	Liste « JOUQUES »	Délégué
Mme ROUX Christine	Liste « JOUQUES »	Délégué
M. MORELLO Romain	Liste « JOUQUES »	Délégué

Suppléants :

Mme MOUTON-PLOUHINEC Sandrine	Liste « JOUQUES »	Suppléant
M. RADAKOVITCH Olivier	Liste « JOUQUES »	Suppléant
Mme ROYO D. Stéphane	Liste « JOUQUES »	Suppléant
M. LEBRE Benoît	Liste « JOUQUES »	Suppléant
Mme MONTEIL-HERZOG Martine	Liste « JOUQUES »	Suppléant

Ainsi délibéré à Jouques les jour, mois et an susdits, le 5 juin 2026,

Suivent les signatures,

Le Secrétaire de Séance

Le Maire

Christine ROUX



Eric GARCIN



Le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de la publication sur le site internet le **12/06/2026**.

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, 31, rue Jean-François Leca – 13235 Marseille Cedex 02, dans un délai de deux mois à compter du jour de la publication ou de la notification, soit par voie postale, soit par voie électronique sur l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 08/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300488-20260605-63_DEL_2026